



Projet d'installation d'une guinguette éphémère au lac de Paucheville

Préambule	2
Introduction	2
1 Objectif	2
2 Description du lieu et équipements	3
2.1 Lieu	3
2.2 Raccordements réseaux	3
2.3 Equipements	3
3 Programmation	3
4 Partenariats	4
5 Gestion du projet	4
5.1 Choix du titulaire	4
5.2 Charges et obligations	4
6 Promotion et communication	5
7 Budget	5
8 Conclusion	5
ANNEXE 1 LOCALISATION	6



Préambule

De ringardes, les guinguettes sont redevenues en quelques années des lieux festifs à la mode, on peut les retrouver sur les rives de la Garonne, en bordure de lacs, comme un peu partout dans notre région et en France.

Dès le retour des beaux jours, les guinguettes fleurissent en campagne, mais aussi en ville. Lampions et petits concerts restent la base de la recette du succès de ces « cabarets en plein air » populaires, où l'on vient boire à la belle saison un verre ou manger un morceau à la bonne franquette, en famille ou entre amis, en écoutant de la musique, souvent dans un cadre bucolique, sous les arbres ou au bord de l'eau.

Introduction

Dans la continuité du projet (non abouti) d'aménagement de la zone de loisirs de Paucheville (figurant sur un panneau d'affichage à l'entrée du parking coté chemin de la Saudrune), et en complément de la future réalisation du skate-park, le conseil de quartier de Paucheville propose, dans le cadre du budget participatif, un projet d'installation d'une guinguette.

Cette guinguette sera un évènement éphémère (de juin à mi-septembre) permettant de regrouper restauration, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées (sur place /à emporter) et activités et animations. Dans une ambiance décontractée, ce lieu festif et convivial sera situé dans le cadre bucolique qu'offre le parc et son lac.

1 Objectif

L'objectif est de créer un espace de détente et de divertissement pour les résidents locaux et les visiteurs, en mettant en valeur la culture locale et en offrant une expérience unique.

Entre autres, cette guinguette vise à :

- Promouvoir la culture locale à travers des événements artistiques et musicaux.
- Soutenir les artistes et musiciens locaux en leur offrant une plateforme pour se produire et se faire connaître.
- Organiser des évènements connexes en se rapprochant des services de la Mairie chargés de la vie culturelle et associative.

Sur le plan social, cette guinguette éphémère peut également avoir plusieurs aspects importants :

- Cohésion sociale : elle offre un espace de rencontre et de socialisation pour les gens de divers horizons sociaux. Elle crée un sentiment d'appartenance à une communauté locale ou élargie, où les participants peuvent se rencontrer, discuter et tisser des liens, renforçant ainsi la cohésion sociale.





- Accessibilité : ouverte au public, avec un accès facile pour tous, ce qui la rend inclusive et accessible à différentes couches de la société. Elle offre ainsi des opportunités de divertissement et de loisirs pour les individus et les familles qui cherchent des activités abordables et décontractées.
- Animation du quartier : Elle participera à dynamiser le quartier. En attirant des visiteurs locaux et extérieurs, ce lieu temporaire peut revitaliser l'espace public durant cette période.
- Réappropriation de l'espace public : Cette guinguette éphémère peut contribuer à réinventer et à réapproprier l'espace public de manière temporaire et permette aux citoyens de se réunir dans un contexte convivial, où le divertissement et les interactions sociales prennent le pas sur les contraintes du quotidien.

2 Description du lieu et équipements

2.1 Lieu

Située dans la zone de loisirs de Paucheville et de son lac, l'emplacement exact reste à définir, mais l'impératif de raccordement à l'eau potable et aux eaux usées nous oriente vers un positionnement entre le hangar municipal et le parking (voir annexe 1), la surface nécessaire à l'implantation de la guinguette sera d'environ 500 m².

2.2 Raccordements réseaux

Le raccordement au réseau des eaux usées pourra être éventuellement substitué par un système autonome en fonction du choix technique.

Le raccordement au réseau électrique pourra être réalisé soit en enterré (tranchée) ou en aérien (gaine et câble suspendus à des poteaux scellés dans des buses lestées)

2.3 Equipements

La guinguette inclura une scène pour les performances artistiques, ainsi que des espaces de détente comprenant des tables, des chaises, des banquettes et des parasols et/ou tonnelles pour les visiteurs. La décoration sera chaleureuse et accueillante, avec des lumières d'ambiance pour créer une atmosphère magique en soirée.

3 Programmation

Il sera organisé une variété d'événements, tels que des concerts de musique live, des spectacles de danse, des soirées à thème, éventuellement des projections de films en plein air, etc... Il sera prévu des évènements au moins une fois par semaine.

Les horaires d'ouverture pourront être de 11h 00 à 23h00 (0h00 le vendredi et samedi) pour permettre aux gens de venir se détendre. Pour les évènements spéciaux tels que la soirée du 13 juillet, la fête de la musique ainsi que les soirées d'ouverture et de fermeture de la guinguette, l'horaire de fermeture pourra être repousser à 2h00.





4 Partenariats

Il sera établi des partenariats avec des artistes locaux, des groupes de musique, des écoles de danse et des associations culturelles locales et de la région. Ces partenariats permettront de diversifier la programmation et d'offrir une expérience artistique unique au public.

5 Gestion du projet

5.1 Choix du titulaire

Le titulaire de l'exploitation de la guinguette éphémère sera choisi à l'issue d'un appel à projet pour une période d'un an renouvelable trois fois. Une convention d'occupation temporaire du domaine public sera conjointement signée entre la commune et le chargé d'exploitation retenu.

5.2 Charges et obligations

La commune mettra à disposition :

- Le terrain.
- Les moyens nécessaires à la collecte des déchets.
- Les raccordements aux réseaux d'eau potable, eaux usées et électricité (pour exemple la guinguette située en bordure du lac de la Soula à Plaisance du Touch disposait durant la saison estivale de 2022 d'une puissance de 36 KVA et d'une intensité de 63 Ampères maxi)
- Eventuellement une aire pour les jeux de boules.
- Fourniture d'une licence de débit de boisson (licence 3)

En contrepartie de l'occupation et de l'exploitation définies par la convention l'occupant devra :

- Verser à la commune une redevance composée d'une part fixe et d'une part variable.
- S'acquitter des impôts et taxes liés à son activité.
- Prévoir un accès pour les personnes handicapées.
- Assurer le transport, le montage et démontage des différentes structures.
- Fournir le mobilier.
- Assurer l'entretien des lieux.
- S'assurer de la tranquillité du voisinage.
- S'assurera de la sécurité et du gardiennage du site et des équipements.

L'équipe de gestion de la guinguette comprendra un directeur, un responsable des événements, du personnel pour la restauration et le service, ainsi qu'un personnel de sécurité pour assurer la tranquillité des visiteurs. Il sera demandé à cette équipe de recruter des personnes passionnées par la culture locale et désireuses de contribuer à la réussite de la guinguette.

Les consommations d'eau et d'électricité peuvent soit :





- Être prises en charge par la commune durant la période d'exploitation (pour exemple la guinguette de Plaisance du Touch a consommé 16 000kVA durant la saison 2022).
- Être refacturées au titulaire de la convention.

6 Promotion et communication

Un fléchage sur la voie publique pourra être mis en place pour guider, vers le site de la guinguette les visiteurs.

Pourront être utilisés divers canaux de communication, tels que les réseaux sociaux (pour exemple <https://www.facebook.com/lapetitetouchguinguette/>), un site web dédié (pour exemple <https://lapetitetouch.fr/>) et des affiches dans les lieux publics, pour promouvoir les événements et informer le public.

7 Budget

Pour la part de la commune le budget d'investissement prévisionnel comprendra les coûts :

De raccordements en eau potable, eaux usées et électricité.

De la mise à disposition d'un ou deux toilettes.

Une partie de ces travaux pourra être éventuellement réalisé en régie.

8 Conclusion

La guinguette sera un lieu animé où les gens pourront se restaurer, se détendre, profiter de la musique, danser et permettre les rencontres intergénérationnelles.

Nous espérons que cette guinguette contribuera à créer un sentiment d'appartenance et à renforcer les liens au sein de notre commune.

Dans un second temps, ce projet pourra être complété par la création d'aire de jeux pour enfants et de terrains de pétanque. Ces installations pourront être autofinancées dès les années suivantes grâce aux redevances versées par l'exploitant.





ANNEXE 1 LOCALISATION

